

LISTE DES PROPOSITIONS DE L'ASSEMBLÉE D'ANGERS

Thème 1- Définition & fonctionnement de l'Assemblée des assemblées

1.1 – À quoi doit servir l'Assemblée des assemblées ? À quoi ne peut-elle pas servir ?

- 1.1.01 – À organiser des journées citoyennes pour des conférences, proposer, débattre, synthétiser, centraliser les idées/actions de toutes les assemblées, dégager des objectifs communs et mettre en œuvre les décisions prises par le vote démocratique
- 1.1.02 – Se transformer en assemblée citoyenne pour coordonner le mouvement, lui donner plus de la crédibilité et de visibilité, jeter les bases d'une assemblée constituante pour l'institutionnaliser nationalement (dans le respect des devises républicaines & de la déclaration des droits de l'homme)
- 1.1.03 – À faire le lien avec d'autres mouvements sociaux ou organisations en partageant des objectifs communs et passerelle (convergence)
- 1.1.04 – À pouvoir interpeller des institutions nationales et internationales.
- 1.1.05 – Elle doit servir la paix.
- 1.1.06 – Désigner les ports officiels du mouvement auprès des médias.
- 1.1.07 – Elle ne doit pas servir à négocier ou se lier avec le gouvernement/partis politiques

1.2 – Peut-elle prendre des décisions ? Si oui, comment ?

- 1.2.01 – Elle peut prendre des décisions en toute transparence et par le vote (Modalités de vote à déterminer : cotation, par numération, mandataire...)
- 1.2.02 – Chaque assemblée locale/territoriale (géographie à déterminer) doit pouvoir se prononcer en retour sur les décisions prises par l'Assemblée des Assemblées et décider de les valider ou pas.
- 1.2.03 – Avis consultatifs pas de décisions, système horizontal.
- 1.2.04 – oui, elle peut grâce aux données de terrain qui seront remontées, analysées et évaluées afin d'établir un projet global territorial.

LISTE DES PROPOSITIONS DE L'ASSEMBLÉE D'ANGERS

Thème 1- Définition & fonctionnement de l'Assemblée des assemblées

1.3 – Quels outils pourrions-nous mettre en place pour l'organiser collectivement ?

- 1.3.01 – Internet (Ex : Outils qui permettent le vote : plateforme sécurisée sur un site, décisions urgentes à prendre, etc, Planning Doodle, basé sur le volontariat, pour proposer/répertorier des actions, RDV, etc, création d'une boîte mail avec gestion plurielle, blog, sites..)
- 1.3.02 – Tracts, médias locaux.
- 1.3.03 – Bouche à oreille.
- 1.3.04 – Créer des assemblées à des échelons intermédiaires.
- 1.3.05 – Système égalitaire, chaque échelon a le même poids de décision ou d'action. Pas d'échelon intermédiaire inutile.
- 1.3.06 – Réseau solidaire pour rendre accessible les assemblées (transport collectif, informer, faire lire les documents pour les illettrés, étrangers).
- 1.3.07 – Des lieux physiques de rencontre (points de RDV réguliers).

LISTE DES PROPOSITIONS DE L'ASSEMBLÉE D'ANGERS

Thème 2 - Communication

2.1 – Quels outils utilisez-vous pour communiquer et vous coordonnez au sein de votre groupe et d'autres groupes de Gilets Jaunes ?

2.1.01 – FB : pages personnels, locales, départementales.

2.1.02 – Internet : site amis, pages "Gilet Jaune", Commission Média, Com & Veille sur le site « www.citejaune.com ».

2.1.03 – Utilisation de Telegram/SMS

2.1.04 – Réunions, le bouche à oreille, amis, pendant manif, barbecue communs

2.1.05 – Propositions :

2.1.05.1 – Créer un groupe FB unique (principal vecteur d'info) lors d'une réunion publique GJ, et adopter une charte, élire les admins et les faire tourner : contrôle sur les administrateurs des groupes qui jettent des participants selon des critères opaques.

2.2 – Quels outils utilisez-vous pour communiquer vers l'extérieur (population, presse...) ?

2.2.01 – Point d'info sur une place publique.

2.2.02 – Art visuel (message à la craie au sol), spectacle.

2.2.03 – Tracts, aller à la rencontre des habitants (exemple du marché de Monplaisir.)

2.2.04 – Site du Cercle 49, et sa liste de diffusion.

2.2.05 – Radio déjà existante : GJ49.FR, pour renforcer la communication. Radio internet : Klaxon, Notre-Dames-des-landes, Jean Mermet.

2.2.06 – Prise de parole dans la rue lors des manifestations.

2.2.07 – Presse : blocages successifs puis contact téléphoniques pour couvrir événements.

2.2.08 – Propositions :

2.2.08.1 – Créer une banque de données à diffuser (vidéo, texte, etc) et hiérarchiser suivant niveau de conscience de l'interlocuteur à convaincre.

2.2.08.2 – Dans certaine communication, on devrait enlever le gilet pour convaincre les réfractaires, car il peut rassembler comme séparer.

2.2.08.3 – Utilisation de logiciels libres et décentralisés.

2.2.08.4 – Pour communication via les réseaux sociaux : indiquer en préambule un article de la déclaration des droits de l'homme (permet de garantir l'intégrité de nos propos vis à vis du contrôle des médias).

LISTE DES PROPOSITIONS DE L'ASSEMBLÉE D'ANGERS

Thème 3- Actions

3.1 – Quelles actions (de tous types, à court, moyen et long terme) avez-vous déjà mises en place ?

- 3.1.01 – Deux réunions par semaine pour échanger, informer et organiser les actions.
- 3.2.02 – Stands d'information chaque samedi sur la place d'Angers pour informer et échanger avec la population.
- 3.1.03 – Blocages (presse locale, ronds-points, stations d'essence, grandes surfaces, préfecture, mairie, cité administrative, Système U, conseil départemental, usine d'armement.)
- 3.1.04 – Levée de barrières aux péages.
- 3.1.05 – Tractage (notamment pour relayer info que médias ne diffusent pas.)
- 3.1.06 – Enquête d'opinion et information auprès de la population.
- 3.1.07 – Présence sur des lieux de travail en soutien de grève
- 3.1.08 – Information dans le tramway.
- 3.1.09 – Présence à des réunions publiques et des débats à différentes invitations.
- 3.1.10. – Venir en aide aux SDF (les nourrir.)
- 3.1.11. – Pique-nique.
- 3.1.12. – Opérations escargot.
- 3.1.13 – Donner de l'amour pendant les rassemblements.
- 3.1.14 – Manifestations.
- 3.1.15 – Rencontre avec des élus et/ou participation aux conseils municipaux
- 3.1.16 – Défense du service public (manif professeurs et personnel hospitalier.)
- 3.1.17 – Arrêter de consommer via les grandes surfaces : privilégier les producteurs locaux, jardins potagers.
- 3.1.18 – Neutralisation des radars et horodateurs (bâchage.)
- 3.1.19 – Parkings gratuits.
- 3.1.20 – Convaincre le cercle familial, travail, amis.

LISTE DES PROPOSITIONS DE L'ASSEMBLÉE D'ANGERS

Thème 3- Actions

3.2 – Quel bilan en faites-vous ? Quels ont été leurs impacts ?

3.2.01 – Blocages :

- pertes financières aux grands groupes; plus de flexibilité pour la publication de démentis/communiqués par GJ dans presse locale.
- mécontentement de la population.

3.2.02 – Tractage : sensibilisation des citoyens.

3.2.03 – Évolution des modalités d'action visant à aller au contact des gens, mais sans adhésion concrète ni participation directe.

3.2.04 – Sensibilisation populaire : éducation à la politique, repolitiser, connaître la réalité/le quotidien des gens, ouvrent les yeux sur le monde. Lever la honte sur la pauvreté et la précarité. Redonne la parole aux « invisibles ».

3.2.05 – Perte considérable de GJ et citoyens concernant les blocages et les rassemblements.

3.2.06 – Solidarité entre GJ : échange de services, compétences, secours matériel, cours de self défense, ...

3.2.07 – Actions péage/radar/horodateur : sympathie des citoyens.

3.2.08 – Amour : stop aux charges policières + échanges avec eux.

3.2.09 – Rassemblement : montre la détermination, la visibilité, permet des rencontres et des échanges entre les personnes, la fraternité, l'ennemi commun.

3.2.10 – Les actions permettent de garder la mobilisation, prise de conscience générale.

3.3 – Quels besoins matériels, humains et techniques envisagez-vous de mettre en place pour vos actions futures ?

3.3.01 – Un lieu de rencontre.

3.3.02 – Création d'une boutique des Gilets jaunes.

3.3.03 – Nettoyage après les rassemblements.

3.3.04 – Orienter gens sur les actions en fonction de leurs compétences.

3.3.05 – Informer sur le but d'une action et ses conséquences.

3.3.06 – Trouver des sociologues, économistes, analystes, historiens, rappeurs/artistes ... pour générer de la réflexion sur ces actions.

3.3.07 – Banderoles, panneaux, tracts.

3.3.08 – Noter le numéro département sur le gilet pour prendre contact avec d'autres, créer du lien, montrer la solidarité.

LISTE DES PROPOSITIONS DE L'ASSEMBLÉE D'ANGERS

Thème 3- Actions

3.4 – Quelles nouvelles actions proposer ? (Nouvelle question)

3.4.01 – Grève générale.

3.4.02 – Actions citoyennes positives: marches jaunes environnementales : nettoyage citoyen de la nature (Ex : pour les 10 ans de Challenge Écolo : opération - Ramasser les déchets avec photo « avant/après » .)

3.4.03 – actions sociales envers les défavorisés.

3.4.04 – Cibler les oligarques (rendre visibles les 1%) : dîner du siècle, MEDEF, Médias, Élus locaux, Grosses banques...

3.4.05 – Désobéissance civile et ateliers (Ex : reprendre les ronds-points, les cabanes, s'enchaîner...)

3.4.06 – Montrer la détermination. « La violence n'est pas forcément illégitime ».

3.4.07 – Atelier juridique (info sur le droit, les devoirs, les sanctions possibles...)

3.4.08 – Traduction anglais pour info internationale.

3.4.09 – Ateliers constituants.

3.4.10 – Affichage libre (organiser des tournées de collage d'affiches, créations manuelles, pochoirs, fresques...)

3.4.11 – Affichage géant sur le château sur d'autres lieux symboliques.

3.4.12 – Recouvrir camera de sécurité en jaune (pas de casse.)

3.4.13 – Coupure d'électricité quotidienne (Ex :19h30 à 20h.)

3.4.14 – Être présent sur les lieux d'enseignement (grandes écoles, universités, lycées...)

3.4.15 – Contacter les centres d'action sociale (CCAS) : ils sont dans l'obligation d'aider les citoyens.

3.4.16 – Budgétiser la radio.

LISTE DES PROPOSITIONS DE L'ASSEMBLÉE D'ANGERS

Thème 4- Face à la répression

4.1 – Faut-il mettre en place un outil et/ou un groupe de coordination national face à la répression ? – Formes de répression : 1 Physique, 2 Juridique, 3 Médiatique

4.1.01 – Oui pour un groupe de coordination nationale mais aussi possibilité dans chaque ville.

4.1.02 – Oui pour des outils.

4.2 – Si oui, quelles formes pourraient-ils prendre ?

4.2.01 – Contacter des collectifs d'avocats disponibles pour GJ et créer agenda d'avocats pour les rassemblements.

4.2.02 – Faire des fiches pratiques à distribuer avant les manifestations (listes d'avocats avec nom, prénom et n° de téléphone à contacter en cas de garde à vue) techniques de la Police, plaintes à déposer, fichiers photos, attitudes à adopter en cas de charge CRS, témoins de bavure...) Existe des outils (sur Google en PDF) Créer des volets de toutes ces infos avec impression possible à partir d'un site internet.

4.2.03 – Mettre en place des formations « streets medics ».

4.2.04 – Ateliers de formations face à la répression.

4.2.05 – Mise en place d'une hot-line.

4.2.06 – Établir un service d'ordre.

4.2.07 – Proposer des Gilets Jaunes « Médiateurs » pour discuter avec les forces de l'ordre.

4.2.08 – Saisir les instances Internationales (ONU, LDH.)

4.2.09 – Distribution de tracts avec explications au public/point info centre ville conviviale

4.2.10 – Décision de trouver un local dans les communes pour regrouper les gilets jaunes.

4.2.11 – Point relais dans un endroit non-public.

4.2.12 – Twitter : répression GJ 49. GJ répression.

4.2.13 – Réseau Vigilance national et local sur la répression policière :

- Groupe d'observateurs des forces de l'ordre lors des manifestations, réseau d'information à l'intérieur des F.O.
- Informations retransmises par les assemblées nationales et locales.
- Mail, Courriel, référent local en cas de problèmes, ¾ des lecteurs gestionnaires « référents nationaux ».
- Répertoire les différents types d'agressions et mettre en face le texte de loi.

LISTE DES PROPOSITIONS DE L'ASSEMBLÉE D'ANGERS

Thème 4- Face à la répression

- 4.2.14 – Coordination nationale sur les médias mais sous la surveillance d'une assemblée. Lutte contre désinformation, aide de juristes et journalistes indépendants.
- 4.2.15 – Cellule psychologique pour les blessés.
- 4.2.16 – Proposer un outil pour communiquer entre Gilets Jaunes de manière anonyme sur actions sensibles.
- 4.2.17 – Réunir plus souvent les citoyens par des assemblée citoyenne.
- 4.2.18 – Pour éviter l'affrontement, créer une communauté en autarcie ouverte basée sur la charte du vivant en parallèle de la non-violence et du respect (des jardins de partage, créer du bien, communication, fonds de solidarité pour payer les avocats et aider les blessés.)

4.3 – Comment agir en manifestation ? (nouvelle question)

- 4.3.01 – Informer sur les droits, les techniques de police avant et pendant les manifestations.
- 4.3.02 – Filmer, enregistrer les actes de violence afin d'identifier.
- 4.3.03 – Inscrire un numéro d'avocat, son nom et prenom sur son bras.
- 4.3.04 – Avant le départ de la manifestation un point relais regroupant des médecins, Street medic, avocats, points d'eau,... (liste non exhaustive).
- 4.3.05 – Avoir ses papiers d'identité.
- 4.3.06 – Faut-il avoir son portable ? Si oui, le laisser éteint.
- 4.3.07 – Former des rangs de volontaires en première ligne avec boucliers.
- 4.3.08 – En cas de charges des CRS, jets de billes...
- 4.3.09 – Ne pas déclarer les manifestations.

LISTE DES PROPOSITIONS DE L'ASSEMBLÉE D'ANGERS

Thème 5- Suites à donner au mouvement

5.1 – Quels bilans faites-vous du mouvement après 5 mois ?

- 5.1.01 – On commence, après 4 mois à se parler en groupe.
- 5.1.02 – Les attaques médiatiques prouvent que le mouvement est efficace et dérange.
- 5.1.03 – Manque de mobilisation parmi les jeunes et autres personnes de la population concernées.
- 5.1.04 – Défaut de communication sur les vraies revendications.
- 5.1.05 – Défaut d'organisation (services d'ordre absent).
- 5.1.06 – Les gilets jaunes ont secoué la société (remise en cause institutionnelle, réelle avancée démocratique), en mettant au jour des inégalités (richesse, injustice préalable) et permis de sortir de chez nous pour réfléchir ensemble à nos problèmes et leurs causes, pour ensuite faire éducation populaire.
- 5.1.07 – Manque de jonction avec d'autres mouvements de lutte.
- 5.1.08 – Les gilets jaunes n'ont rien obtenu à part la répression.
- 5.1.09 – Mauvaise image du mouvement.
- 5.1.10 – Les idéaux partisans sont mis de côté pour avancer vers un changement radical.
- 5.1.11 – On a ouvert un front majoritaire contre le capitalisme et la représentativité "bourgeoise".
- 5.1.12 – Toujours soutenu par la population (majoritairement) et des nouvelles têtes qui nous rejoignent – mouvement juste et toujours légitime aujourd'hui.
- 5.1.13 – Le mouvement est très adaptable (vis-à-vis des difficultés et directives du gouvernement) – dynamique adaptative du mouvement.
- 5.1.14 – À la Réunion = mouvement social, toujours actif, mais moins visible.
- 5.1.15 – À la Réunion = actions de blocages des axes routiers ont cessé pour se transformer en rassemblement festif le week-end.
- 5.1.16 – À la Réunion = forte mobilisation des agriculteurs à travers des actions fortes et médiatisées devant les grandes enseignes de la grande distribution.
- 5.1.17 – A Favoriser la prise de conscience collective/individuelle, rencontres (grandes assemblées) nous sommes tous concernés.
- 5.1.18 – Mouvement trop « Bisounours » par rapport aux attaques de l'état, ce qui provoque de la démobilisation.
- 5.1.19 – Bilan politique = pas de changement de cap.
- 5.1.20 – Prise de conscience individuelle par rapport à la consommation (- de supermarchés.)
- 5.1.21 – Un niveau de répression plus prégnant.

LISTE DES PROPOSITIONS DE L'ASSEMBLÉE D'ANGERS

Thème 5- Suites à donner au mouvement

- 5.1.22 – Organisation qui reproduit ce qu'on dénonce (petit chef, manque d'horizontalité, censure, antidémocratique...)
- 5.1.23 – Mobilisation qui se divise sous le poids de la propagande de l'État (problème des médias qui désinforment.)

5.2 – Comment imaginez-vous la suite ?

- 5.2.01 – Risque que le mouvement puissent déstabiliser la société, maintenir la constance du mouvement (sur la durée, l'engagement,...) - toujours présents, persévérants.
- 5.2.02 – Être vigilant sur le risque d'un dérapage vers un régime totalitaire, durcissement et provocation contre s Gilets Jaunes
- 5.2.03 – Revenir à du collectif (pouvoir aux citoyens), perspective d'une possibilité de changement. Instaurer la première vraie démocratie en France.
- 5.2.04 – Organiser des conférences à Angers avec des têtes d'affiche (Branco, Chouard, Lepage, London...)
- 5.2.05 – Minimum de structuration, se constituer, s'organiser (pas de politique, pas de leader...)
- 5.2.06 – Assemblées des citoyens créer par tirage au sort.
- 5.2.07 – Réveiller les pays voisins.
- 5.2.08 – Pouvoir créer.
- 5.2.09 – Faire une grève totale.
- 5.2.10 – Grève de l'armée et de la police.
- 5.2.11– Organisation symbolique d'un référendum sur le RIC local/national par toutes les assemblées, le même jour, place centre-ville.
- 5.2.12 – Le RIC doit être que national.
- 5.2.13 – Établir différents scénarios pour suite du mouvement (ex : crise financière annoncée = que faisons-nous?)
- 5.2.14 – Chaos (économique, social, alimentaire...)
- 5.2.15 – Incertitude sur la suite du mouvement.
- 5.2.16 – Rester pacifique.
- 5.2.17 – Rendre visibles « les invisibles » à 3000 devants les lieux importants (dîner du siècle, banque Rothschild, BFM, FR2,...)
- 5.2.18 – S'organiser en décrypteur de l'information.
- 5.2.19 – Se préparer à la durée.

LISTE DES PROPOSITIONS DE L'ASSEMBLÉE D'ANGERS

Thème 5- Suites à donner au mouvement

- 5.2.20 – Se soutenir entre nous, créer de la convivialité, éviter de tomber dans les véhémences et les insultes entre Gilets Jaunes, sur les réseaux sociaux – (Ex :Avec les responsables syndicaux.)
- 5.2.21 – Proposer plus de fun lors des rassemblements.
- 5.2.22 – Positive si nous parvenons à fédérer les populations derrière le RIC.
- 5.2.23 – Souveraineté.
- 5.2.24 – Donner des thèmes pour les manifestations du samedi afin de sensibiliser du monde.
- 5.2.25 – S'impliquer dans des votes contestataires pour les élections européennes = vote massif et indispensable → scrutin à 1 tour = faire barrage à Macron.
- 5.2.26 – Il faut un groupe de porte-parole.
- 5.2.27 – Rendre visible le travail des assemblées (presse).
- 5.2.28 – S'organiser en petits groupes autonomes de résistants pour des opérations de pression et si besoin de sabotage, tout en fédérant ces petits groupes.
- 5.2.29 – Casse matérielle OUI, violence aux personnes NON.
- 5.2.30 – Reprendre les grands médias, priorité absolue.
- 5.2.31 – Convergence des luttes, notamment mobilisation des jeunes (tractation devant les lieux scolaires, contacter le BDE/Asso des étudiants/syndicats étudiants.) – urgente, c'est à nous GJ de montrer la voie en rejoignant systématiquement les cortèges.
- 5.2.32 – Quotidiennement, convaincre son entourage par du factuel afin de fédérer.
- 5.2.33 – BankRun = chacun retire le même jour, au même moment = s'accorder lors des assemblées des assemblées.
- 5.2.34 – Devenir indépendant sur nos besoins (créer nos jardins, etc...) Alimentation.

LISTE DES PROPOSITIONS DE L'ASSEMBLÉE D'ANGERS

Thème 6- Revendications

6.1 – De quelles manières et avec quels outils pourrions-nous collecter les revendications de tous les groupes qui participent à l'Assemblée des assemblées ?

6.1.01– Réunions physiques et régulières pour :

- organiser des débats (possible avec supports théoriques, intervenants, vidéos..), >faire émerger les thèmes au cours des assemblées locales,
- lister/débattre par thème les revendications (Une revendication + une proposition de solution),
- faire remonter chaque liste à l'assemblée des assemblées

6.1.02 – Imaginer un système informatique et/ou une plateforme internet (type vrai débat avec QCM), qui synthétise les remontées de chaque assemblée, par département/région

6.1.03 – Collecter les vidéos de chaque revendication des groupes.

6.1.04 – Voté consensus, proportionnelle, numérique et hiérarchique.

6.1.05 – Favoriser un lieu de rencontre citoyenne et donner des temps et lieux de RDV récurrents pour favoriser la rencontre avec les milieux sociaux, collecter les revendications et s'unir.

6.1.06 – Assemblées constitutives.

6.1.07 – Être tous.les lanceurs d'alerte = On voit ce qui se passe autour de nous (lister les choses qui déconcent dans notre vie.)

6.2 – Comment les prioriser et/ou les valider collectivement ?

6.2.01 – Sur internet créer un site unique pour vote et sondages.

6.2.02 – Un RIC dans chaque département (pour notre assemblée.)

6.2.03 – Pas de priorisation d'un thème, priorisation des revendications à l'intérieur du thème.

6.2.04 – Limiter les revendications (5 grandes revendications.)

6.2.05 – Distinction des revendications locales, nationales et internationales.

6.2.06 – Soumission au vote citoyen avec « échelle d'accord » (Ex : de 1 à 5 → pas du tout d'accord à d'accord + vote blanc.)

6.2.07 – Établir des revendications très concrètes et factuelles sans se limiter au thème de la revendication.

LISTE DES PROPOSITIONS DE L'ASSEMBLÉE D'ANGERS

Thème 6- Revendications

6.3 – Des revendications on déjà été portées et soumises aux votes (ex : Toulouse) comment les retrouver ? Devons nous les réutiliser ? (Nouvelle question)

6.3.01 – Présenter aux assemblées et débattre.

6.3.02 – Non chaque localité doit voter ses propres revendications.